

CAPEB de la Manche

8 rue de la Nouvelle idée
50200 COUTANCES

Concertation CNDP – Projet de contournement routier entre Granville et Avranches

Coutances, le 25 Aout 2025

La **CAPEB de la Manche** est l'organisation professionnelle représentative des **artisans du bâtiment** du département. Nous regroupons des centaines d'entreprises locales (maçonnerie, électricité, menuiserie, couverture, plomberie-chauffage, carrelage, peinture...), représentant plusieurs milliers d'emplois locaux.

Chaque jour, nos entreprises et leurs salariés empruntent **l'axe très saturé et accidentogène Granville-Avranches** pour se rendre sur les chantiers, livrer des matériaux, se ravitailler chez les négociants ou intervenir en dépannage. Les retours de nos adhérents sont convergents :

- **Délais et coûts** : allongement et imprévisibilité des temps de trajet (bouchons, micro-ralentissements, carrefours à niveau), générant des surcoûts (heures improductives, carburant, pénalisation des plannings).
- **Refus de chantiers** : certaines entreprises renoncent à répondre à des marchés situés sur les secteurs qui impliquent cet axe, ou exigent des majorations pour compenser les pertes de temps, ce qui pénalise encore un peu plus les locaux, freine ou annule des projets.
- **Sécurité et conditions de travail** : la densité du trafic, les entrées/sorties multiples et la cohabitation avec les poids lourds créent du stress, accentuent la pénibilité de métiers déjà exigeants, crée des situations d'empressement et favorisent les accidents.
- **Environnement** : la circulation en accordéon et les détours pour éviter les points noirs augmentent les émissions et les nuisances dans les traversées urbaines.

Ces difficultés se **répercutent directement sur les coûts de construction, la capacité à tenir les délais, la compétitivité des TPE/PME**, et in fine sur **l'attractivité résidentielle et touristique du Sud-Manche**.

Dans d'autres territoires, la mise à niveau d'axes structurants (voies express, 2x2 voies) a montré une baisse de l'accidentalité par suppression des dépassements dangereux et des carrefours à niveau, des temps de parcours stabilisés, facilitant la logistique de chantier, un report du trafic de transit hors des centres-bourgs et des réductions d'émissions grâce à une circulation plus fluide et régulière.

Ces éléments plaident pour une infrastructure continue et sécurisée, plutôt qu'une succession d'aménagements ponctuels.

Confédération de l'artisanat et
des petites entreprises du bâtiment

Les demandes de la CAPEB Manche sont donc les suivantes :

1. **Un contournement performant et sûr** : priorité à un profil voie express avec séparateur central, limitation des croisements à niveau et échanges dénivelés ; reprise du tracé 2006 quand il est pertinent, avec contournement de Saint-Pair-sur-Mer et Saint-Pierre-Langers.
2. **Des accès et liaisons locales soignés** : accessibilité garantie vers les zones d'activités (fournisseurs du bâtiment, négociants, ateliers) et les bourgs ; aménagements cyclables et solutions de rabattement domicile-travail.
3. **Une gestion de chantier compatible avec l'économie locale** : phasage évitant les périodes de pointe et la haute saison ; itinéraires provisoires clairs pour les poids lourds et véhicules d'artisans ; information en temps réel (panneaux, appli départementale) ; clauses spécifiques de sécurité pour les convois et livraisons.
4. **Un calendrier lisible** : mise en service par sections, avec priorité donnée aux points noirs (traversées urbanisées, zones d'accès multiples).
5. **Une ambition environnementale** : Nous voyons également dans ce projet une opportunité positive : la mise en service d'un contournement offrirait la possibilité de reconverter l'axe existant en le rendant aux usages locaux (mobilités douces, sécurisation des traversées, espaces cyclables, cheminements piétons). Cette reconversion vertueuse contribuerait à améliorer la qualité de vie des habitants tout en renforçant l'attractivité résidentielle et touristique du Sud-Manche.

Pour toutes ces raisons, la CAPEB Manche appelle à une décision rapide en faveur d'un contournement ambitieux et efficace entre Granville et Avranches. Il s'agit d'un projet indispensable pour améliorer la sécurité des déplacements, garantir la fluidité et la prévisibilité des trajets, préserver la compétitivité de nos artisans et PME et améliorer la qualité de vie des habitants et riverains.

La CAPEB Manche soutient pleinement ce projet, que nous espérons voir se concrétiser dans les meilleurs délais, pour répondre aux attentes des usagers, des riverains et de l'économie locale.

Arthur LENOIR
Secrétaire général

Confédération de l'artisanat et
des petites entreprises du bâtiment